

COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain porte à l'attention du public que dans le cadre de l'amélioration de la mobilité urbaine et de l'assainissement du milieu de vie dans la ville de Yaoundé, plusieurs actions sont enclenchées et se poursuivront dans les plus brefs délais.

En **matière d'amélioration de la mobilité urbaine**, l'aménagement d'un linéaire de 18,847km a été exécuté à travers le BIP/MINHDU exercice 2024 sur différents axes de la ville de Yaoundé à l'instar de « Rond-Point Nlongkak-Marché Nkoleton-Feux tricolore Bata – vers Mballa II ; voie Marché Messassi- Carrefour Fouda ; voie d'accès à l'IRAD ; Carrefour sorcier-Rail Ngousso-Hôpital Général-Total Ngousso ; Hôtel le paradis-Mosquée Ngousso-mobil Omnisport ... ».

L'activité dont la descente de lancement des travaux est prévue pour les prochains jours, se poursuivra cette année 2025, sur les axes stratégiques dégradés tels que :

«Assemblée Nationale et amorces - Voirie Municipale/Mess des officiers - SONEL Centrale - Trésorerie Nationale/Rondpoint Poste Centrale et Amorces/Montée SNI - Dispensaire Mvog - Ada - Pakita - Carrefour Avenue Germaine et Amorces/Carrefour Avenue Germaine - United Express/CETIC Ngoa Ekelle – EMIA/Pharmacie du Soleil - Niki marché central et amorces/Carrefour Trois Statues ; « Station-Service Mobil KONDENGUI – Montée KONDENGUI – Station-Service BOCOM NKOLNDONGO, y compris bretelles/Carrefour HIPTEC (NKOLNDONGO) y compris amorces/Texaco Omnisport – Total FOUDA » ; « Entrée Hôpital Central – Carrefour Messa – Marché Mokolo/ Messa – Entrée Morgue Hôpital Central – Centre Pasteur – ISSEA – Annexe UCAC – Rondpoint MINEDUB ».

En ce qui concerne **l'assainissement du cadre de vie**, contrairement à une certaine opinion évoquant l'inaction du Gouvernement face à la situation préoccupante d'insalubrité de nos grandes métropoles, Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement urbain tient à porter à l'attention du public qu'en exécution des Très Hautes Directives du **CHEF DE L'ETAT** dans son discours à la Nation du 31 décembre 2023, son Département ministériel a organisé plusieurs rencontres avec les principaux acteurs de l'hygiène et la salubrité, au premier rang desquels les communes en charge de la gestion des déchets, conformément à la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

À l'issue de ces rencontres, des actions ont été engagées dans l'optique de résorber le problème de la gestion des déchets à court, moyen et long terme, en particulier dans la Cité Capitale.

Ainsi, au mois de juillet 2024 le Ministère de l'Habitat et du Développement urbain a lancé l'opération « Coup de poing » face à l'absence de contrats signés avec les 02 principaux prestataires et par conséquent du non-paiement de leurs prestataires antérieurs, dans la ville de Yaoundé. Cette opération a permis de collecter plus de **12000 tonnes de déchets** et d'éradiquer près de **100 tas de dépotoirs sauvages** dans les rues, les marchés et les abords des hôpitaux. Parallèlement à l'enlèvement des ordures, des actions de sensibilisation étaient menées par les communes, permettant de mobiliser les populations afin de pérenniser les acquis de cette campagne.

Au terme de l'opération d'urgence sus évoquée, la situation s'était nettement améliorée dans la ville de Yaoundé, avant malheureusement de se dégrader à nouveau, les principales raisons étant l'incivisme, les arriérés dus aux prestataires et l'absence des contrats. En effet, il est donné de constater avec regret que l'adhésion attendue n'était pas effective. Les populations ne gardent pas les ordures chez elles pour attendre le passage des véhicules de collecte, suivant le planning arrêté par les Maires. Elles continuent de jeter les ordures dans les rigoles avec le risque d'obstruer les drains et de provoquer les inondations pendant la saison des pluies.

Aussi, une nouvelle concertation avec les acteurs de la chaîne de gestion des déchets a conduit le MINHDU à accompagner à nouveau les deux entreprises HYSACAM et THYCLOF du 15 janvier au 21 février permettant d'enlever près de 33000 tonnes de déchets. Cette opération a contribué à stabiliser la situation dans la ville, sauf à Yaoundé 3 où le MINHDU a dû

mobiliser HYSACAM depuis le 28 mars 2025 pour une opération spéciale de trois jours qui permettra d'éradiquer **42 points d'insalubrité**.

Comme solution durable à court terme, le MINHDU a mis une enveloppe budgétaire 1 milliard cinquante millions de FCFA pour l'aménagement en 2025 des zones de regroupement des déchets dans les 7 Communes d'Arrondissement de Yaoundé ; la construction de trois (03) refuges dont 1 au Marché Mokolo, 1 au marché Etoudi, 1 au niveau d'Ahala-barrière. Et deux (02) abris bacs donc 1 au centre-ville et 1 à l'hôtel de ville de Yaoundé.

C'est l'occasion pour Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de rappeler que la question d'hygiène et salubrité est avant tout une affaire de tous et en appelle à la responsabilité de chacun tel qu'annoncé comme « cause commune » par le CHEF DE L'ETAT S.E.M Paul BIYA.

C'est précisément pour susciter la participation la plus large des acteurs et des populations aux efforts de recherche et de mise en œuvre des solutions pérennes en cours, et face à la persistance de l'état d'insalubrité des grandes métropoles, que Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement urbain porte à la connaissance de l'opinion publique, de la convocation des « **Etats généraux sur la gestion des déchets urbains** » au mois d'avril 2025.

Ces assises qui se veulent inclusives et participatives requièrent les contributions des acteurs concernés, des associations et autres experts œuvrant dans ce domaine. A cet effet, Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement urbain est ouverte à toutes les contributions qui peuvent lui être adressés à travers les Délégations Régionales et Départementales de son Département Ministériel

Madame le Ministre compte sur le sens civique de tous pour la réussite de ces assises, et très heureuse d'annoncer l'évaluation de la situation prescrite par le Président de la République au cours d'une descente qu'effectuera le MINETAT/SGPR.

LE MINISTRE



Ketcha

Countess née Ketcha Célestine